

On me reclame la tva !!!!!

Par la pouasse, le 21/01/2008 à 18:31

Bonjour,

si quelqu'un peut me venir en aide..

voici le problème :

Je suis artisan taxi, hier une jeune femme recule brusquement et défonce l'ail et la porte avant de mon taxi qui ce trouvait à l'arrêt. elle reconnaît ses tords et nous faisons le constat. aujourd'hui l'expert passe et mon garagiste me dit que les réparations seront payées par mon assurance "HORS TAXES"...

Résultat des courses : je prend RDV avec mon assurance qui me dit " tranquillement " que comme je récupère la TVA je devrais l'avancer !!

Ma question:

Suis-je obligé d'avancer cette "fichu" TVA alors que je ne suis même pas responsable du sinistre ???

Merci pour votre aide... Cordialement .

Par jeetendra, le 22/01/2008 à 19:49

bonsoir, sur le principe votre assureur a raison il ne peut vous indemniser tva incluse car en

tant que commerçant vous avez la possibilite de recuperer la tva, cordialement

Par tahany, le 24/01/2008 à 18:05

oui, ca se passe comme ca. Si il vous rembourse la TVA vous allez la récuper au niveau comptable, elle fera double emploi.